

Règlement du stage :

- 1) Le stage est ouvert à tous les niveaux, aux professionnels et amateurs.
- 2) Chaque stagiaire doit verser sa cotisation annuelle de 10€ afin d'être membre de l'association.
- 3) Le stagiaire doit toujours avoir sur lui son bracelet à fermeture définitive au poignet. Aucun bracelet égaré ne sera remplacé.
- 4) En cas de désistement d'un professeur pour cause de force majeure, la direction se réserve le droit d'inviter un autre professeur de niveau équivalent.
- 5) La direction décline toute responsabilité en cas de vol.
- 6) Les stagiaires ne participant pas au spectacle peuvent assister au final des stagiaires uniquement munis de leur bracelet.
- 7) Les attestations et factures seront délivrées exclusivement à l'accueil durant le stage à partir du mercredi 19/07.



Bulletin d'inscription :

à retourner par courrier à Hélène LAVAUD, Mansle Danse Association,
2, rue de la Gadillou, 16230 Nanclars

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

(envoi de la confirmation d'inscription par mail)

Nom et adresse de l'école de danse :

Option choisie :

Cours + 2 repas + petit-déjeuner (mineurs hébergés) : 345€ ; T. E.* 240€

Cours + 2 repas : 335€ ; T. E. 230€

Cours + repas de midi : 290€ ; T. E. 180€

Cours seuls illimités : 240€ ; T. E. 150€

Journée : 70€ ; T. E. 40€ Dim. Lun. Mar. Merc.

1 cours : 25€

Cotisation obligatoire 10€ à inclure avec le forfait

*Tarif Enfant : de 8 à 11 ans révolus

Date et signature :

Joindre à ce bulletin :

- règlement à l'ordre de Mansle Danse Association
- 1 photo
- 1 timbre
- autorisation parentale pour les mineurs (voir page suivante)
- autorisation de droit à l'image (voir page suivante)
- certificat médical récent
- copie carte d'identité (uniquement tarif enfants).

Autorisation parentale :

J'autorise mon enfant :

Nom :

Prénom :

à participer au Stage de Danse de Mansle du 16 au 21 juillet 2023 et permets toute intervention médicale dont il pourrait avoir besoin durant son séjour.

Date et signature :

Autorisation droit à l'image :

Je soussigné(e) :

autorise Mansle Danse Association à me photographier et utiliser mon image librement sur tous supports (site internet, réseaux sociaux, supports promos...), sans limitation de temps.

Date et signature :

Navettes :

Samedi 15 juillet, entre 15h30 et 19h00, gare d'Angoulême :

Prendrez-vous la navette à l'aller ? Oui Non

Si oui, quel est votre horaire d'arrivée ?

Samedi 22 juillet, départ de Pierrevives à 10h00 :

Prendrez-vous la navette retour ? Oui Non

Pour les arrivées et départs autonomes, possibilité de prendre un bus Thorin au départ de la Gare d'Angoulême et/ou de Mansle (église ou avenue de Korb) : ligne 23, tarifs & horaires [ici](#).

Spectacle :

La journée du vendredi est consacrée à la préparation du spectacle de fin de stage.

Début du vendredi à 21h30 (ouverture des portes 21h00), tarif public 10€.

Pour information :

L'hébergement n'est pas compris dans les tarifs.

Pas de repas le samedi 15 au soir, prévoir le nécessaire.

Les inscriptions sans règlement ne sont pas prises en compte.